

## Revenir à la terre ?

Pierre Charbonnier (CNRS-EHESS : pierre.charbonnier [a] ehess.fr), Romain j. Garcier (ENS Lyon : romain.garcier [a] ens-lyon.fr) et Camille Rivière (EHESS : camille.riviere [a] ehess.fr)

*La revue Tracés invite l'ensemble des sciences humaines et sociales à interroger la terre et ses usages sociaux, à l'occasion du numéro 33 à paraître en 2017. De l'expansion coloniale aux néo-ruraux, en passant par le marché du carbone ou la lutte des paysans sans terre, les rapports collectifs à l'espace et à ses propriétés productives rassemblent une série de problèmes en apparence très différents. Tous pourtant renvoient aux procédures juridiques, techniques, économiques, qui mobilisent la terre, et qui appellent une rationalité géographique et écologique transversale. Nous voudrions pour ce numéro réunir des études issues de l'histoire, de la sociologie, de la philosophie, de l'anthropologie, de l'ethnologie et bien sûr de la géographie afin d'éclairer les dynamiques actuelles et passées qui font du sol et de ses ressources un enjeu politique fondamental. Les formes de propriété, les pratiques d'entretien et d'exploitation, et plus généralement la politisation de la terre comme lieu de vie et de subsistance feront donc l'objet d'une attention particulière.*

**Date limite d'envoi des propositions de contribution : 1er octobre 2016**

**Date limite d'envoi des articles : 1er décembre 2016**

La polysémie du terme « terre » (de la planète à la matière du sol), la multiplicité de ses usages et de ses connotations rendent difficile sa mobilisation conceptuelle par les sciences sociales. Dans ce numéro, *Tracés* cherche à comprendre les enjeux contemporains – sociaux, politiques, économiques, esthétiques – qui s'attachent à la terre conçue comme étendue délimitée et productive, susceptible d'appropriation et d'interventions sociales (transaction, protection par exemple).

Pour donner à cette terre une consistance sociale et historique, il faut sans doute éviter deux écueils. Elle n'est en effet ni un donné brut considéré du point de vue de ses seules caractéristiques pédologiques et biologiques, ni l'objet d'une invocation métaphysique, un être grandiose auquel se rattacherait l'appartenance primordiale de l'homme, mais le monde spatial et productif au sein duquel se déploient les activités

collectives, le monde habité par ceux qui en partagent les fruits. De ce point de vue, la terre est à la fois la condition élémentaire de l'existence matérielle des hommes et une réalité à instituer : l'occupation du sol, le développement des savoirs et techniques agraires, les règles qui régissent la distribution des ressources, tout cela atteste du caractère terrien de la socialité humaine.

Ce genre d'affirmation ne manque pourtant pas de susciter un certain malaise, surtout pour ceux qui se disent *modernes*. La terre est-elle vraiment ce à quoi se rattachent ultimement nos pratiques, nos valeurs ? Faut-il y voir une limitation fondamentale de notre horizon politique ? Pour reprendre les termes de Norbert Elias, le processus de civilisation a souvent été pensé comme une tendance irréversible vers l'urbanité, et donc vers un détachement à l'égard de la terre, dont la place dans la formation de la culture commune a été relativisée. Alors que depuis 2006, plus de 50% de la population de la planète est urbaine (et près de 75% en Europe), les accents nostalgiques, voire parfois conservateurs, que prend l'idée d'un « retour à la terre » chez les critiques les plus sévères de cette modernité, expriment l'ambiguïté de cette condition terrienne du monde social. S'agit-il d'une identité universelle et substantielle, dont on ne pourrait se séparer qu'au prix d'un rapport illusoire et pathologique à nous-mêmes ? Ou faut-il voir dans la terre une référence historiquement obsolète pour la conception des phénomènes sociaux, poussés par l'histoire à se définir dans une distance de plus en plus grande à son égard ?

L'appel à contributions que nous proposons ici, et le numéro de *Tracés* qu'il prépare, repose sur la neutralisation d'une telle alternative. La terre est un enjeu pour les sciences sociales par-delà l'illusion conservatrice d'un rapport ancestral et normatif à la terre, et par-delà la représentation moderne de l'histoire comme tendance irréversible à l'affranchissement à son égard. Autrement dit, étudier le rapport des individus et des sociétés à la terre implique de disqualifier la suggestion que nous aurions à choisir entre être (ou redevenir) absolument terriens, ou ne l'être absolument plus. Cette opération est d'autant plus légitime que le conflit entre enracinement et distanciation ne concerne pas toutes les sociétés que l'on rencontre dans le monde présent : tout à fait européen, il peut être reproblématisé, provincialisé, pour faire apparaître d'autres modalités du rapport à la terre, notamment dans les régions du monde anciennement colonisées. La terre n'est donc pas un simple objet qui apparaîtrait dans le découpage empirique des *choses* aux côtés d'autres « questions

sociales »: elle appelle des réflexions sur la place de l'étendue (et des entités qui la peuplent) dans le fonctionnement du monde social.

C'est au fond de ce *retour* dont il sera question dans ce numéro : la possibilité qui est à nouveau offerte par une large gamme de travaux de comprendre la réalité du monde social à partir des procédures du droit, de la technique, de l'économie, qui mobilisent la terre, et qui appellent une rationalité géographique et écologique transversale. Quelles formes sociales et spatiales prend aujourd'hui le « retour de la terre » ? De quelle histoire sont-elles le résultat ? Que produisent-elles ? De quoi sont-elles le signe ? Et comment aborder méthodologiquement la description et l'analyse de ces formes dans toute leur granularité ?

On pourra évidemment s'intéresser aux dynamiques du monde agricole, aux formes de la propriété foncière, ou aux mobilisations paysannes. Mais ces mêmes phénomènes ne nous disent-ils pas également quelque chose des équilibres politiques locaux et internationaux qui se déploient spatialement – y compris celui du développement urbain, qui repose sur la consommation d'espace et de foncier ?

À l'évidence, les préoccupations environnementales jouent un rôle central dans l'intérêt renouvelé pour ce genre d'approches. L'idée d'une protection conjointe de la terre et des sociétés constitue de façon parfaitement légitime un horizon de pensée et de mobilisation sociale, mais elle va de pair avec un constat empirique et théorique plus radical : la dynamique même de la modernité capitaliste peut se lire à partir du sort réservé à la terre et des populations qui lui sont attachées, à partir des opérations qui ont organisé son « incorporation » au capital, pour reprendre le terme de Marx. Ce numéro peut d'ailleurs se placer sous l'égide de Karl Polanyi, qui reprend et développe cette idée déjà en 1944 dans *La Grande Transformation*, où il décrit le choc produit par le traitement de la terre comme une marchandise à partir du 18<sup>e</sup> siècle. Polanyi montre comment, tout en donnant ses fondements à la société de marché, la transformation des rapports à la terre a entraîné des mouvements de réaction, de protection, qui ont rappelé que le sol productif, en tant qu'espace vécu, habité, travaillé, n'était que partiellement et que de façon illusoire une simple marchandise. Le problème de la propriété, celui des innovations scientifiques et techniques, les mobilisations sociales, le défi général face à la modernité, le rapport entre l'Europe et ses colonies, etc. :

beaucoup de choses étaient déjà présentes dans cet ouvrage, que l'on pourra développer ou discuter aujourd'hui à partir de nouvelles enquêtes.

Sans exclusive, voyons plus précisément comment pourrait se décliner ce problème social central, et quelles pistes pourraient emprunter les différentes contributions.

### *A qui est la terre ?*

Le problème de la propriété est un angle d'approche classique pour l'étude des rapports sociaux à la terre, remobilisé théoriquement par la question des communs. La philosophie moderne a le plus souvent conçu la propriété comme l'expression d'un droit naturel de l'individu à exercer sur une parcelle de terre une souveraineté que le droit moderne a parfois qualifié de "despotique", confirmant l'appropriation comme une emprise totale de la personne sur la chose. L'histoire du droit et des pratiques foncières nous oblige pourtant à porter un regard différent, à relativiser le grand récit de la propriété. En effet, l'administration effective des relations entre les individus, les groupes, les espaces et les ressources, obéit à des systèmes juridiques et à des modes d'organisation extrêmement divers. Entre le propriétaire, l'usager, le locataire, l'usufruitier, mais aussi entre le propriétaire et ses voisins, ses employés, ou encore l'Etat, un tissu complexe de prérogatives, de contraintes, de servitudes, se dégage. La consécration par le Code Civil de l'individu propriétaire exclusif, et donc de la terre comme domaine approprié, notamment dans la France post-révolutionnaire, est à la fois le produit d'une histoire qui a vu la simplification progressive des formes juridiques, et une formule générale qui cache l'ambiguïté fondamentale de la relation de propriété.

De nombreux débats historiographiques ont lieu pour donner de l'épaisseur au récit majoritaire d'une transition lente des modes de tenure foncière dans l'Europe de la première modernité, des statuts locaux plus ou moins coutumiers à l'application stricte du régime de propriété privée productiviste. Au cœur de ces débats et travaux se trouve le statut des communaux : qu'il s'agisse de champs cultivés, de pâtures ou de terres incultes, ces espaces réservés à l'usage collectif correspondaient à des modes de subsistance antérieurs à la généralisation du marché de la terre, mais aussi à une distribution de l'habitat spécifique. Nous avons déjà évoqué l'effort collectif des sciences sociales et de l'histoire pour éclairer le processus au cours duquel les enclosures, l'accumulation primitive, la formation d'une classe d'ouvriers détachés de la terre, mais

aussi l'utilisation des terres coloniales, ont bouleversé le paysage européen et mondial. Dans ce processus, la relation entre terre et propriété est cruciale, et ce numéro de *Tracés* appelle à la fois à dégager la signification de cette relation à travers ses expressions esthétiques, savantes, militantes, à étudier les modalités pratiques de cette incorporation (notamment juridiques et cartographiques) et bien sûr à faire le point sur l'état de ces travaux et discussions.

Ces débats prennent aujourd'hui une nouvelle dimension, principalement pour trois raisons.

- D'abord parce que l'effort réalisé pour écrire une histoire mondiale du capitalisme modifie en profondeur l'idée que l'on se fait du rôle de la terre dans cette trajectoire. La question des économies spatiales (K. Pomeranz) réalisées à travers la conquête coloniale et l'installation précoce (et violente) de méthodes d'exploitation des hommes et de la terre permet de mieux comprendre la contribution invisible des espaces coloniaux à la dynamique du capital. Dans cette perspective, la terre apparaît comme une ressource singulière, qui n'est pas seulement une richesse objective, mais toujours indissociablement une dimension de l'existence des sociétés impliquées dans cette histoire.
- Ensuite, parce que les pratiques d'accaparement des terres productives restent d'actualité, voire reprennent une actualité frappante. Sous le concept de *land grabbing*, la géographie critique, et avec elle une partie de l'ethnologie et de l'économie politique, décrivent l'acquisition par de grandes compagnies de l'énergie, de l'alimentation, ou simplement par des fonds spéculatifs, de surfaces agricoles extrêmement vastes, souvent dans des Etats affaiblis politiquement qui ne peuvent résister à la tentation de revenus immédiats. L'affinité entre propriété de la terre et capital ne peut donc plus être renvoyée à un stade primitif de l'économie, puisqu'elle se manifeste y compris à l'âge de l'économie numérique et de la société « dématérialisée », sous la forme de la financiarisation de la terre. La tendance à la raréfaction des terres fertiles (en partie sous l'effet du changement climatique, qui s'ajoute au phénomène classique de la rente différentielle) met de plus en tension la course pour leur appropriation, faisant apparaître le spectre de la guerre et de l'« accumulation par dépossession » (Harvey).
- La troisième et dernière raison qui justifie de porter une attention singulière à la propriété est l'émergence d'un mouvement des biens communs, auquel nous

avons déjà fait référence. Ce mouvement, qui repose à la fois sur une réévaluation de l'histoire philosophique et juridique, et sur la valorisation de certains mouvements sociaux, fait le pari d'un épuisement historique du paradigme propriétaire. La terre n'est a priori pour lui qu'un objet parmi d'autres, aux côtés des biens informationnels, ou des prestations culturelles, mais il ne fait pas de doute que l'un de ses objectifs consiste à saisir dans ce qu'elles ont de spécifique les ressources du sol, et notamment la difficulté à les concevoir intégralement comme des biens rivaux et exclusifs.

Chacune de ces trois dimensions pourrait évidemment être traitée en elle-même, en relation avec d'autres aspects de la propriété, ou de manière plus générale comme une question à propos de laquelle le problème de la terre se manifeste.

### *Protéger la terre, se protéger*

Tout ce qui arrive à la terre, les opérations qui la font passer dans les cadres de l'usage social, de la qualification juridique, de l'exploitation économique, tout cela fait l'objet d'une attention politique explicite de la part de communautés sociales toujours prêtes à défendre leurs formes d'existence. Autrement dit, si la terre est un objet politique, c'est que le monde social ne se résout pas à la traiter simplement comme une chose, neutre ou indifférente.

Cette intégration de la terre à des systèmes de valeurs, à des attachements, voire parfois à quelque chose comme une identité, exprime la politisation du rapport à la terre, et pas seulement dans les sociétés qui nous sont les plus familières. De ce point de vue, comment penser aujourd'hui le lien extrêmement sensible entre subsistance et politique ? On pourra prendre quelques exemples.

- Il est frappant de remarquer comment, aujourd'hui, la possibilité de retrouver un rapport direct à la terre est associée à une certaine qualité de vie. Pour une proportion croissante de catégories sociales marquées par la vie urbaine et la consommation de masse, réapprendre à cultiver, s'intégrer dans des circuits de production plus courts, manger autrement, revient à mener une critique en pratique de la société capitaliste, voire à réinventer la démocratie. Cet élan se combine d'ailleurs paradoxalement avec une conception de la terre qui se veut désintéressée : irréductible à la production et à l'appropriation, elle est en même

temps réintégrée à la sphère de la subsistance collective sur un mode direct. L'enthousiasme soulevé par ce genre de phénomènes, mais aussi les critiques dont ils font l'objet, sont d'un intérêt central pour comprendre l'évolution des attitudes et des pratiques à l'égard de la terre dans nos sociétés.

- On oppose souvent ce genre de mouvements au caractère d'urgence des luttes pour la subsistance dans les régions du monde les plus pauvres. La terre, ce serait au fond ce qui reste à ceux qui n'ont plus rien. Pourtant, de la même manière que le retour à la terre des élites urbaines n'est peut-être pas qu'un instrument de distinction sociale, l'attachement à la terre des communautés paysannes d'Afrique ou d'Asie n'est pas réductible à une politique du ventre. Ce que l'on a parfois nommé « environnementalisme des pauvres » (Martinez-Alier) témoigne de la centralité du rapport à la terre cultivée dans les anciennes aires coloniales, mais aussi de l'invention permanente de formes politiques et juridiques originales, qui peuvent apparaître comme la défense de formes sociales qui ne sont pas contradictoires avec la protection de la terre en elle-même. La place des femmes, notamment, apparaît comme un opérateur central de ces mouvements, et l'émergence de l'écoféminisme leur est étroitement liée.
- Du côté des luttes menées par les groupes autochtones, le problème se pose sous un angle encore différent : dans ces situations, qui mettent aux prises des communautés sans véritable reconnaissance politique, des Etats, et de grands groupes industriels, on se heurte à des phénomènes de malentendu culturel massifs. En effet, certains univers culturels (en Amazonie notamment) restent rétifs à l'idée d'un territoire propre, à l'idée qu'une portion de nature, d'espace, revient à la souveraineté d'un groupe, et pourtant, ils sont amenés à utiliser ces arguments pour se défendre, comme par exemple face à la "biopiraterie". Que peut-on apprendre des collectifs humains dont le rapport à la terre est conceptuellement hétérogène au nôtre ? Et comment décrire les conflits qui opposent non seulement des intérêts divergents, mais différentes façons de penser le rapport collectif à l'espace vécu ?
- Enfin, les institutions supranationales elles-mêmes génèrent des savoirs, des pratiques et des prescriptions au sujet du rapport à la terre. L'ONU, notamment via la Food and Agriculture Organization (FAO), mais aussi la Banque Mondiale, prennent une place essentielle dans la construction actuelle des rapports entre les Etats, les investisseurs, les populations locales, et la terre. Au-delà de

l'intérêt empirique pour ces institutions, on pourra signaler que le problème se redouble, puisque avec elles, c'est la question de la superposition entre la terre comme sol et la terre comme espace global qui se pose.

Ces cas ne sont évidemment pas limitatifs : nous serons curieux de lire des propositions d'articles sur ces situations, ou sur d'autres (comme le cas des ZAD, de la biopiraterie, de la spéculation alimentaire...), qui permettent de rendre compte de la politisation, voire de la militarisation, de la terre aujourd'hui.

### *L'espace du politique*

Propriété et politisation sont en quelque sorte les repères principaux du numéro de *Tracés* que nous voudrions construire. Il faut toutefois attirer l'attention des contributeurs potentiels sur une dimension souvent négligée de la terre dans la vie sociale, qui ne se superpose pas totalement avec les enjeux agraires et fonciers. Il s'agit de la dimension spatiale de certains dispositifs technopolitiques, qui reposent sur l'enrôlement de l'étendue. On peut en donner quelques exemples, non limitatifs.

Un premier exemple est celui des énergies. Suite à l'utilisation massive des énergies fossiles, puis d'autres énergies hautement concentrées, comme le nucléaire, nous avons pris l'habitude étrange de ne plus établir de connexion profonde entre les besoins énergétiques et l'utilisation de l'espace, et encore moins avec les qualités productives de cet espace. Cette habitude s'explique par la contraction extraordinaire des espaces nécessaires à la production énergétique, pourtant massive, des sociétés industrielles. Or, le solaire et l'éolien consomment beaucoup plus d'espace que les énergies concentrées dont nous sommes familiers, et sont amenés à modifier les paysages, leur perception, et plus largement notre rapport à la terre. Les nouveaux hydrocarbures (gaz de schiste, sables bitumineux), sont également des énergies gourmandes en espace. Quels enjeux politiques, géopolitiques, économiques, sont attachés à l'irruption parfois inattendue des contraintes spatiales ou métaboliques liées à la terre? Comment interviennent, de manière générale, les phénomènes liés à l'épuisement des ressources et au changement climatique dans la re-politisation de la terre?

D'autres exemples similaires pourraient être pris, comme celui des services écosystémiques, ou des mesures de compensation pour l'émission des gaz à effet de

serre. La perturbation catastrophique des équilibres du système-terre, et notamment du climat, s'explique par le découplage entre notre régime productif et les capacités d'absorption par la terre de ses sous-produits. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, certains Etats très riches en biodiversité (les *megadiverse countries*) et surtout en forêts primaires, comme le Brésil, peuvent se présenter dans les arènes de négociations internationales comme porteurs de solutions au problème climatique : les émissions de CO<sub>2</sub> étant traductibles en superficie de forêts agissant comme puits de carbone, ces Etats exigent une reconnaissance de leur contribution « naturelle » à la remédiation climatique. Actuellement, la diplomatie internationale est étroitement liée à ce genre d'opérations, par lesquelles la terre, le territoire, prend une valeur politique inattendue.

Autrement dit, il est presque toujours possible de donner une expression spatiale à des procédures politiques, économiques, qui ne se présentent pas d'elles-mêmes comme des modes de relation au territoire. C'est la raison pour laquelle la terre n'est pas seulement un objet d'étude parmi d'autres, mais une façon d'étudier les objets politiques, historiques, sociaux : s'il existe, d'une manière ou d'une autre, sous un jour positif ou négatif, une traduction spatiale d'un phénomène donné, alors la terre comme analyseur démontre son potentiel explicatif et critique. C'est pourquoi nous voudrions attirer l'attention des contributeurs potentiels sur ce dépassement nécessaire de la terre comme objet vers la terre comme problème – c'est-à-dire à la fois comme enjeu descriptif, analytique et politique.

### *Indications bibliographiques*

BLOMLEY, Nick, « Law, Property, and the Geography of Violence: The Frontier, the Survey, and the Grid », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 93, n°1, 2003.

CADENA, Marisol de la, « Indigenous Cosmopolitics in the Andes : Conceptual Reflections Beyond "Politics" », *Cultural Anthropology* vol. 25, n° 2, 2012.

ESCOBAR, Arturo, *Territories of Difference: Place, Movements, Life, Redes*. Duke University Press, 2008.

*Etudes Rurales*, « Les agricultures de firme », n°190 et 191, 2012-2013.

FAIRHEAD, James, MELISSA LEACH, et IAN SCOONES, « Green Grabbing: a new appropriation of nature ? », *Journal of Peasant Studies* vol. 39, n° 2, 2012, p. 237-61.

GUHA, Ramachandra, *The unquiet woods : ecological change and peasant resistance in the Himalaya*, Berkeley, University of California Press, 1989.

HARVEY, David, *Le nouvel impérialisme*. Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.

- LATOUR, Bruno, *Face à Gaïa: huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte, 2015.
- LEACH, James, *Creative Land. Place and procreation on the Rai Coast of Papua New Guinea*, Berghahn, 2003.
- LI, Tania Murray, *Land's End : Capitalist Relations on an Indigenous Frontier*. Duke University Press Books, 2014.
- MAGNAGHI, Alberto, *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Editions Etérotopia, 2014.
- MARTINEZ ALIER, Joan, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*. Paris, Les petits matins 2014.
- MINTZ, Sidney, *Sucre blanc, misère noire*, Paris, Nathan, 1991.
- MITCHELL, Timothy, *Colonizing Egypt*, Berkeley, University of California Press, 1991.
- NAPOLI, Paolo, « Indisponibilité, service public, usage. Trois concepts fondamentaux pour le « commun » et les « biens communs » », *Tracés*, n° 27, 2014, p. 211-33.
- POLANYI, Karl, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard, 1983.
- POMERANZ, Kenneth, *Une grande divergence : la Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale*. Paris, Albin Michel, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2010.
- SHIVA, Vandana, *Stolen Harvest. The Hijacking of the Global Food Supply*, Kentucky Univ. Press, 2015.
- SCHMITT, Carl, *Le nomos de la Terre*, Paris, PUF, 2012.
- SIEFERLE, Rolf, *The subterranean forest : energy systems and the Industrial Revolution*. Cambridge, The White Horse Press, 2001.

### *Modalités de soumission*

L'appel à contribution a valeur de cadrage et permet la sélection des contributions en fonction de leur pertinence par rapport au thème et aux enjeux du numéro. Il a, en outre, vocation à suggérer aux rédacteurs potentiels quelques pistes générales de réflexion, et à leur rappeler que la revue *Tracés* attend un propos analytique et argumenté.

### **Articles**

Les articles représentent des contributions originales à la recherche, qui suivent les normes habituelles de la production scientifique. Ils doivent tous se positionner par rapport à l'appel à contributions.

Différents types d'approches sont possibles, permettant de diversifier la manière d'aborder la thématique : nous accueillons tant des articles à vocation essentiellement théorique, que des contributions fondées sur des recherches empiriques, où les enjeux méthodologiques seront précisés et discutés.

*Tracés* étant une revue interdisciplinaire, les articles doivent pouvoir être compréhensibles et pertinents pour des lecteurs non spécialistes ; ils peuvent également faire appel à des méthodes et des références de plusieurs disciplines, ou interroger les présupposés ou les outils empiriques et théoriques d'une discipline à partir du point de vue d'une autre discipline.

Les articles soumis ne peuvent excéder 45 000 signes (espaces, notes, et bibliographie incluses).

### **Notes**

Nous publions des notes critiques qui présentent un ensemble de travaux (éventuellement un ouvrage en particulier), une controverse scientifique, ou l'état d'une question actuelle. Elles doivent dans tous les cas se rattacher explicitement à la thématique du numéro et permettre d'éclairer des orientations de recherche ou des débats inhérents à cette dernière, notamment pour des lecteurs non spécialistes des disciplines concernées.

Les notes soumises ne peuvent excéder 30 000 signes (espaces, notes, et bibliographie incluses).

### **Entretiens**

Des entretiens avec des chercheurs ou d'autres experts des questions étudiées sont également publiés dans chaque numéro. Les contributeurs qui souhaiteraient en réaliser sont invités à prendre contact directement avec le comité de rédaction ([redactrices \[a\] groupes.renater.fr](mailto:redactrices@groupes.renater.fr)).

### **Traductions**

Les traductions sont l'occasion de mettre à la disposition du public des textes peu ou pas connus en France et qui constituent un apport capital à la question traitée. Il doit s'agir d'une traduction originale. Le choix du texte devra se faire en accord avec le comité de rédaction et les questions de droits devront être réglées en amont de la publication.

Il est donc demandé aux contributeurs de bien préciser pour quelle rubrique l'article est proposé. La soumission d'articles en anglais est également possible, mais si l'article venait à être retenu pour la publication, sa traduction nécessaire en français demeure à la charge de l'auteur.

## Procédure

Les auteurs doivent informer le comité de rédaction de *Tracés* (`redactraces [a] groupes.renater.fr`) et/ou les coordinateurs du numéro, Pierre Charbonnier (`pierre.charbonnier [a] ehess.fr`), Romain J. Garcier (ENS Lyon : `romain.garcier [a] ens-lyon.fr`) et Camille Rivière (EHESS : `camille.riviere [a] ehess.fr`) de leur projet par courrier électronique en indiquant le titre de leur contribution, la rubrique dans laquelle ils le proposent, ainsi qu'un bref résumé du propos. La date limite des propositions est fixée au **1er octobre 2016**. Un retour est fait aux auteurs sur la recevabilité de leur proposition.

Les auteurs devront envoyer leur contribution **avant le 1er décembre 2016** à l'adresse suivante : `redactraces [a] groupes.renater.fr`

Chaque article est lu par un membre du comité de rédaction et par deux évaluateurs extérieurs. Nous maintenons l'anonymat des lecteurs et des auteurs. A l'aide de ces rapports de lecture, les coordinateurs du numéro rendent un avis sur la publication et décident des modifications à demander aux auteurs afin de pouvoir publier l'article.

Dans le cas de propositions trop éloignées de l'appel à contribution ou des exigences scientifiques de la revue, les coordinateurs se réservent le droit, en accord avec le comité de rédaction, de rendre un avis négatif sur la publication sans faire appel à une évaluation extérieure. Hormis ces exceptions, une réponse motivée et argumentée est transmise aux auteurs suite à la délibération du comité de lecture.

Nous demandons aux contributeurs de tenir compte des recommandations en matière de présentation indiquées sur la page suivante de notre site : <http://traces.revues.org/index103.html>

Les articles envoyés à la revue *Tracés* doivent être des articles originaux. L'auteur s'engage à réserver l'exclusivité de sa proposition à *Tracés* jusqu'à ce que l'avis du comité de lecture soit rendu. Il s'engage également à ne pas retirer son article une fois que la publication a été acceptée et que l'article a été retravaillé en fonction des commentaires des lecteurs.

NB : L'insertion d'images et de supports iconographiques est possible dans un nombre limité (Précisez-le dans votre déclaration d'intention).